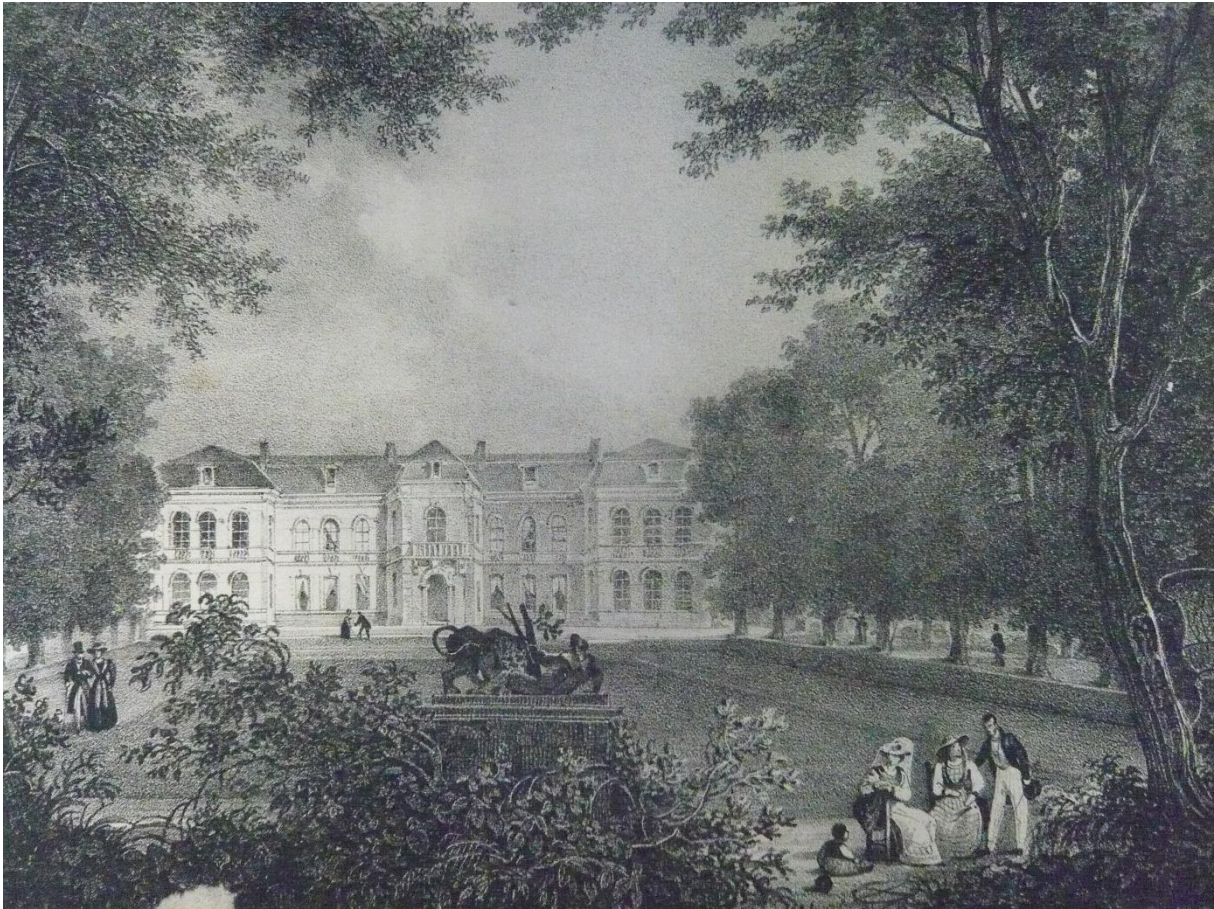


**« L'évêque et la préfète. Une affaire de prosélytisme à
Arras sous la Monarchie de Juillet »**

Communication donnée à l'Académie, des sciences, lettres et arts
d'Arras le 22 juin 2022

Diapo 1 Vue du parc de la préfecture vers 1830, lithographie, extrait de Pierre Hédouin, *Souvenirs historiques et pittoresques du Nord de la France*, 1830.



En préambule je tiens à préciser que je ne suis pas historien, ni spécialiste d'histoire du protestantisme, mais simplement curieux du passé réformé du département et soucieux d'en préserver les archives en les faisant entrer dans des dépôts publics. Je serai donc très intéressé par les observations que vous serez éventuellement amenés à faire.

J'ai découvert ce sujet en lisant un mémoire de maîtrise soutenu par Jacques Douay en 1968 sur *l'Histoire du protestantisme dans le Pas-de-Calais au XIXe siècle*. Il a suscité mon intérêt pour 3 raisons :

- d'une part il nous reporte à une époque où, faute d'archives, on sait assez peu de choses sur la vie des paroisses protestantes locales. Or les remous causés par cette affaire ont

provoqué de nombreux articles de presse et une abondance de rapports et lettres que l'on trouve dans le fonds de La Tour d'Auvergne aux Archives diocésaines et aux Archives nationales dans les dossiers de pasteur et les dossiers de prosélytisme ;

- deuxième raison de m'y intéresser, c'est ce face à face surprenant pour l'époque entre un grand évêque de l'Église romaine, Mgr Charles de La Tour d'Auvergne, et une jeune femme de 35 ans, Amélie de Champlouis, épouse du préfet du Pas-de-Calais, qui outre le fait d'être protestante, est une de ces femmes qui ont osé s'émanciper de leur condition d'épouse pour s'engager dans la philanthropie ;
- enfin dernier point, cet épisode représente un exemple significatif par son intensité et les personnalités en cause de l'antiprotestantisme d'une Église catholique soucieuse au XIXe siècle de conserver un rôle influent dans la société et de protéger les fidèles d'une propagande protestante particulièrement dynamique. A cet égard il me faut signaler que je dois beaucoup à la thèse Michèle Sacquin intitulée *Entre Bossuet et Maurras. L'Antiprotestantisme en France de 1814 à 1870*. Elle m'a permis de comprendre les enjeux et l'intransigeance de l'évêque

Voilà pourquoi lorsque notre président a sollicité les Académiciens pour des contributions, j'ai osé me lancer dans cette aventure.

C'est par une citation tirée de l'ouvrage de Michèle Sacquin que j'ai choisi d'introduire le sujet :

« Le grand ennemi de l'Europe, qu'il importe d'étouffer par tous les moyens qui ne sont pas des crimes, l'ulcère funeste qui s'attache à toutes les souverainetés et qui les ronge sans relâche, le fils de l'orgueil, le père de l'anarchie, le combat universel, c'est le protestantisme. »

Cette profession de foi a été rédigée en 1798 par Joseph de Maistre, homme politique et philosophe savoyard, qui fut un monarchiste notoire et un adversaire résolu des protestants. Elle donne le ton du combat qui va être celui de l'Église catholique contre le pluralisme religieux et l'égalité juridique des cultes pendant tout le XIXe siècle. C'est un combat qui a deux constantes : le refus de tout irénisme, c'est-à-dire le refus de tout accommodement, de toute compromission en matière religieuse, et la volonté d'empêcher toute « contagion » en battant en brèche le prosélytisme protestant.

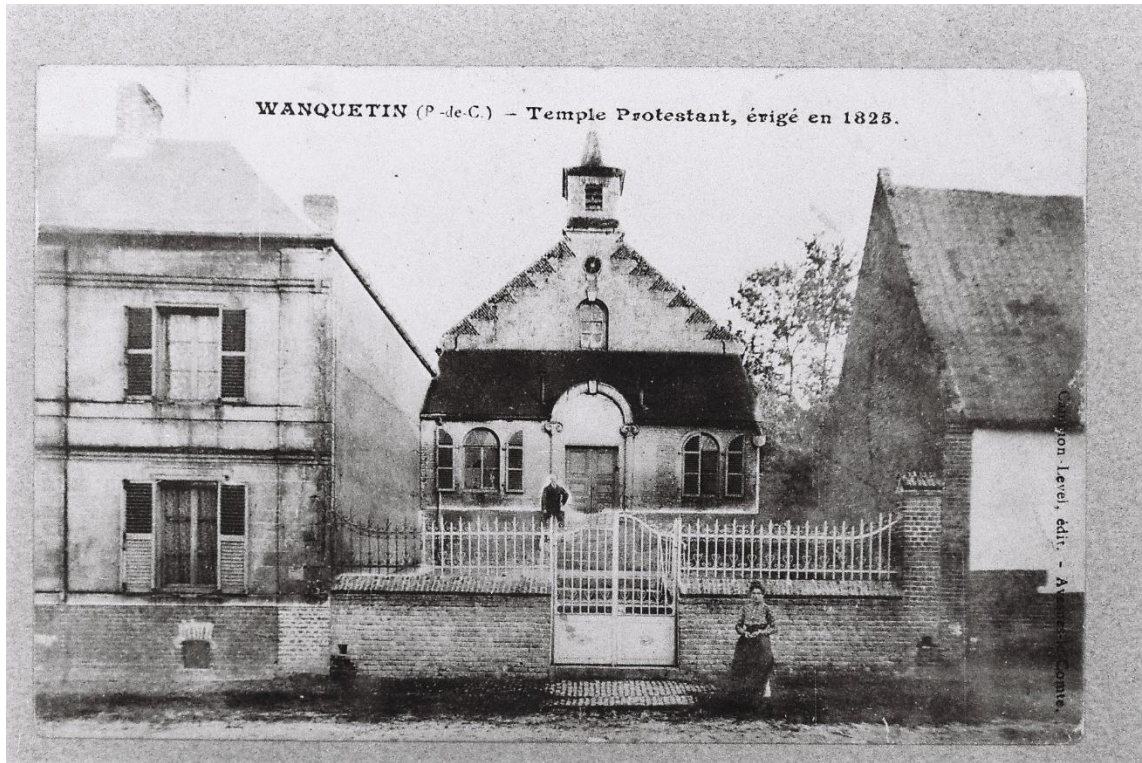
Cet affrontement va se jouer à Arras sur deux affaires qui se chevauchent dans le temps : ce que j'appellerais celle des salles d'asile de l'enfance et celle de l'entrée en dissidence de la communauté protestante d'Achicourt.

Avant de les aborder, voyons la situation du protestantisme et du catholicisme dans le Pas-de-Calais.

Au début des années 1830, les protestants forment une infime minorité de la population, tout au plus un millier de personnes dans un département qui compte 660 000 habitants. Leur implantation est limitée à la région d'Arras, à celle de Béthune et sur le littoral. Dans la partie sud du département, c'est un protestantisme historique qui remonte à la Réforme, ou plus sûrement au XVIIe siècle, né de la venue d'évangélistes de Picardie. Sur la côte ce n'est qu'à partir de la Monarchie de Juillet que se constituent des églises protestantes dissidentes qui sont le fruit de l'action d'évangélistes anglais.

Le Pas-de-Calais ne dispose alors que de ce qu'on a appelé des oratoires. L'article 16 des règles qui régissent le culte protestant, que l'on connaît sous le nom d'articles organiques, stipule en effet que pour qu'il y ait création d'une église, la communauté doit compter au moins 6000 fidèles. En 1835, les oratoires sont au nombre de 2 : Achicourt et Wanquetin, avec comme annexes Barly, Famechon et Verdrel.

Diapo 2 Voici une carte postale représentant le temple de Wanquetin avant sa destruction par les bombardements en 1918. C'est le plus ancien. Il a été construit en 1822 pour une communauté qui comptait alors environ 300 fidèles.



A cela s'ajoute un lieu de culte ouvert à Arras en 1828. Les fidèles ont dû attendre le début des années 1820 pour avoir un pasteur en la personne de Philippe Bellot. Il vient d'Angleterre. C'est un descendant de réfugiés huguenots. Pour les historiens de l'éducation, je signale qu'il fait partie du groupe des trois pasteurs qui ont introduit en France en 1815 le modèle anglais d'enseignement mutuel. Arrivé à Arras en 1822, il organise les communautés et prend une part active dans la construction des temples. Il est encore en place en 1835 lorsqu'éclate le conflit dont il est un des protagonistes secondaires et la principale victime comme nous le verrons tout à l'heure.

Pour les catholiques le premier tiers du XIXe siècle est celui du relèvement après le naufrage qu'a été la Révolution française pour

l'Eglise. L'artisan de cette remise en marche est l'évêque Charles de La Tour d'Auvergne Lauraguais.



Diapo 3 ce portrait d'apparat peint en 1842 par le peintre Jean-Joseph Dassy est conservé au Trésor de la cathédrale d'Arras. Il nous montre un homme qui impressionnait les interlocuteurs par sa belle prestance et son allure aristocratique. Il est représenté dans sa tenue de cardinal, titre qui lui a été décerné en 1839. Sur

la poitrine, sous la croix pectorale, il porte la dignité la plus élevée dans l'ordre de la légion d'honneur, celle de grand croix obtenue en 1843 Elle récompense sa fidélité au gouvernement. Dans l'épiscopat qui tend à devenir majoritairement ultramontain, c'est-à-dire plus tourné vers Rome que vers Paris, c'est un gallican pour qui l'intervention de l'Etat dans les affaires de l'Eglise paraît normale. Localement ses relations avec les préfets successifs ont été excellentes mis à part des heurts au début de son épiscopat avec Poittevin-Maissemy, anticlérical et plutôt favorable aux protestants.

En 1835 au moment des événements, il a 67 ans, C'est l'un des évêques les plus âgés de France. Nommé par Bonaparte en 1802, il a en quelque trente années accompli une tâche considérable. Il lui a fallu notamment remettre sur pied un diocèse constitué de trois évêchés d'ancien régime, lui donner de la cohésion et renouveler un clergé vieillissant pour faire retrouver au peuple le chemin de l'Eglise. Formé au séminaire de Saint-Sulpice, grand admirateur de Bossuet et très proche des fidèles, il est habité nous dit Mgr Lacroix, l'un de ses biographes, par le souci poignant de conduire ses diocésains au salut éternel. Il se montre très vigilant par rapport à tout ce qui peut les faire dévier de cette voie. Ses ennemis sont le libéralisme philosophique issu du siècle des lumières et le protestantisme.

En abordant cette étude, j'ai été déconcerté par le comportement du prélat. La lecture des biographies qui lui ont été consacrées, celles d'Emile Lesueur et de Mgr Georges Lacroix, m'ont éclairé. En fait, c'est un homme à la personnalité très contrastée, à la fois bon, charitable et droit, mais aussi impulsif, irritable et vaniteux. Dans l'affaire qui nous occupe, il montre la facette la plus déplaisante de son caractère, ce que Mgr Lacroix appelle ses petits côtés : une susceptibilité à fleur de peau qui le conduit à des emportements et de brusques revirements lorsque son amour propre est blessé, un entêtement allant jusqu'à

l'aveuglement, et le recours à des procédés pour le moins indéliçats, en tout cas peu en rapport avec son ministère évangélique

Jusque 1830, aucun incident notable n'est à déplorer avec les protestants. L'évêque tolère la présence de ce protestantisme essentiellement rural et très minoritaire qu'il considère, comme la majorité du clergé français, en voie d'extinction. Précisons toutefois qu'il a tout fait pour empêcher la création à la fin des années 1820 d'un lieu de culte réformé dans sa ville épiscopale, mais ses efforts ont été vains.

Tout change avec l'avènement de la Monarchie de Juillet. La révolution de 1830, très anticléricale, marque une nouvelle étape dans la sécularisation de la vie publique. Le catholicisme perd son statut de religion de l'Etat que lui avait conféré la charte de 1814 pour ne plus être que la religion de la majorité des Français. La protection officielle lui est retirée ; plus de jour de repos légal consacré à Dieu ; la loi sur le sacrilège votée en 1825 est supprimée. Par ailleurs, les autorités se montrent beaucoup plus favorable à la liberté d'exercice des cultes que ne l'a été le régime précédent. Les protestants trouvent là une liberté nouvelle pour vivre leur foi et cela donne des ailes aux évangélistes du mouvement du Réveil.

En effet depuis les années 1820, un vent de renouveau souffle sur le protestantisme français. En provenance de Genève, il s'inscrit dans le contexte du romantisme, en réaction contre une religion issue du Siècle des Lumières, devenue trop rationnelle et réduite à une sorte d'humanisme. La spiritualité du Réveil est fondée sur l'expérience de la conversion et développe une piété sentimentale. Parmi les caractéristiques qui intéressent notre sujet on relève l'importance de l'évangélisation. Tout chrétien converti doit travailler à répandre l'évangile et à propager la foi par la parole et le livre. C'est aussi un engagement social dans les domaines de l'éducation, de la santé et de

la charité, qui est porté particulièrement par les femmes. Cela se traduit par la multiplication d'œuvres et d'institutions, par une dynamique missionnaire conduite par des associations, telle la Société Biblique de Paris, une des nombreuses institutions qui diffuse Bibles et traités religieux, et la Société évangélique de France, créée en 1833 qui envoie pasteurs, évangélistes et colporteurs sur le terrain.

Diapo 4 ce portrait est celui d'Henri Pyt, une des grandes figures du Réveil et l'un de ses pionniers. Il fait partie des nombreux évangélistes venus d'Angleterre ou de Suisse, comme c'est son cas, qui parcourent la France. Sa prédication touche de nombreuses personnes. Parmi ses succès les plus connus figure le cas de Nomain, qui est un bourg de l'arrondissement de Douai, où il provoque une conversion collective qui donne naissance à la première communauté baptiste de France.



Ce que l'on sait de l'évangélisation dans le Pas-de-Calais en 1835 montre que le département est encore peu touché. Elle se cantonne principalement sur la côte. En 1830, Henri Pyt est à Boulogne-sur-Mer où il contribue à la naissance d'une communauté. A Calais les méthodistes qui sont d'ardents propagandistes de la foi, ouvrent en 1833 un lieu de culte. En Artois on a mention de la présence à Achicourt vers 1833-1834, de pasteurs britanniques venus de la communauté méthodiste établie auprès des filatures de Roubaix A Arras, la toute jeune Société d'évangélisation de France a envoyé en 1835 un pasteur à Achicourt pour desservir la paroisse délaissée par le pasteur Bellot.

Mais l'évêque s'inquiète. Le 5 mai 1830, dans un rapport au conseil épiscopal sur la situation de l'Eglise en France, le vicaire-général Jean-Baptiste Herbet écrit : « Dans presque toutes les villes importantes, deux genres d'ennemis combinent leurs efforts contre la religion catholique, les philosophes et les protestants. » Ses craintes sont nourries notamment par la lecture du quotidien catholique national *L'Ami de la religion* qui fait de l'antiprotestantisme son cheval de bataille et s'applique à dénoncer le prosélytisme évangélique dans les campagnes.

Michèle Sacquin dans sa thèse décrit l'état d'esprit des responsables de l'Eglise romaine : « Dans les premières années de la Monarchie de Juillet, écrit-elle, les apôtres de la restauration catholique voient surgir un adversaire imprévu, méprisé d'abord, [...] puis de plus en plus inquiétant jusqu'à en devenir obsédant. Non seulement le « Réveil » apparaît comme une surprise, après les annonces répétées de la mort du protestantisme, mais de plus son développement sur le continent coïncide avec l'apparition d'un anticléricalisme virulent et largement diffusé. Les hommes de Juillet amenés au pouvoir par une révolution très hostile à l'Eglise catholique, semblent à cette dernière tout disposés à encourager un prosélytisme évangélique dont le clergé lit avec effroi la vitalité en lisant les rapports des sociétés évangéliques qui sont souvent exagérément optimistes. Les catholiques perçoivent

les protestants évangéliques comme le bataillon le plus menaçant de tous ceux qui l'assiègent. »

Diapo 5 Pour l'épiscopat le temps de la mansuétude est terminé. L'heure est désormais à l'action. Les évêques multiplient les mises en garde auprès des curés et des fidèles. Ils adressent des réclamations au gouvernement, tel l'évêque du Puy, Mgr Louis de Bonald, ici photographié alors qu'il est archevêque de Lyon. Comme Mgr de La Tour d'Auvergne il a enduré avec plus ou moins de patience la liberté des cultes. Mais le 19 mai 1837, il écrit au ministre des cultes : « Tant que l'erreur (l'erreur est un qualificatif utilisé par le clergé pour désigner le protestantisme par opposition au catholicisme considéré comme le vrai christianisme) a su se contenir dans l'enceinte des lieux consacrés à l'exercice de son culte, j'ai gardé le silence et j'ai respecté la liberté que lui accordent les lois. Mais dès l'instant qu'elle a osé franchir les portes de ses temples, qu'elle s'est permise de répandre des pamphlets à la porte des églises, l'évêque, le gardien né du dépôt sacré de la doctrine de Jésus-Christ, n'a pu garder le silence sans se rendre coupable d'une grave prévarication. »



A la mi-juillet 1835, La Tour d'Auvergne écrit au préfet pour se plaindre de ce que, je cite, « les pasteurs se multiplient dans le département et font des tentatives pour ébranler la foi des populations ». Il sollicite son appui usant de la flatterie avec beaucoup d'habileté : « J'ai l'honneur, écrit-il, de m'adresser à un magistrat catholique, plein d'honneur et de loyauté, je lui déclare comme évêque, qu'on met ici la foi catholique en grand danger, ...[...]. Oui Monsieur le Préfet, votre religion, celle de votre famille, celle que doit professer M. votre fils est celle que l'on cherche à renverser ici. Ne lui prêterez-vous pas assistance ? C'est au nom de Dieu et aux pieds de la croix de celui qui nous a arraché par sa mort au démon de l'erreur que je m'adresse à vous. Je sais tout ce que je vous dois d'égards et de respect. » Mais le préfet lui adresse une fin de non-recevoir. Dans l'entretien qu'il a avec le prélat et qu'il rapporte dans une lettre au garde des sceaux, il indique qu'après avoir relativisé les faits qu'il trouve fort exagérés, avoir fait remarqué que le prosélytisme est aussi celui des catholiques car la seule conversion venue à sa connaissance est celle d'une protestante sensibilisée par les sermons de Carême à la cathédrale, il expose sa position concernant la propagande évangélique, qui est celle du gouvernement en ces termes : « que dans tous les cas, l'autorité civile n'aurait à intervenir en pareille matière que si l'ordre pouvait être menacé ; et que rien n'était de nature à le faire craindre. » Et le préfet d'ajouter en conclusion : « Il sembla satisfait de mes explications ».

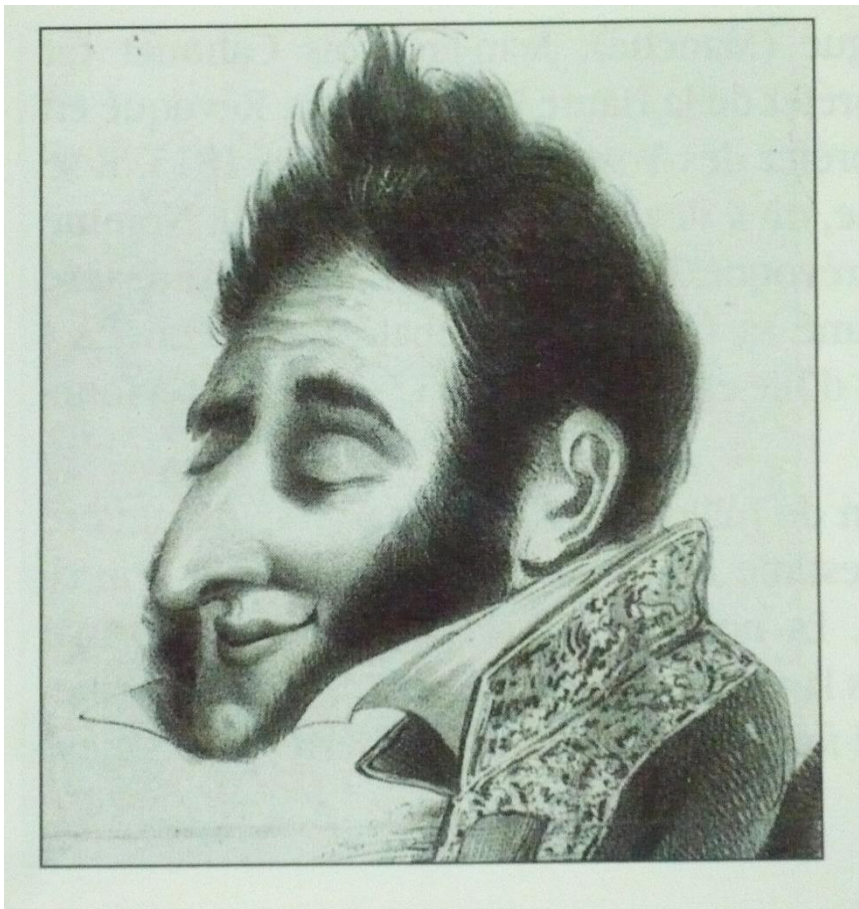
En réalité il n'en est rien. La neutralité affichée par le préfet fait naître chez La Tour d'Auvergne le soupçon de partialité de la part du magistrat, lié pense-t-il à l'influence de son épouse qui est de confession protestante Quatre mois plus tard, il prononce à la cathédrale une allocution pour mettre les fidèles en garde contre la propagation de mauvais livres, qui vise directement les salles d'asile de l'enfance ainsi que leur fondatrice et présidente, Amélie de Champlouis.

Le moment est venu d'évoquer le second protagoniste des événements. Amélie Oberkampf, c'est son nom de jeune fille, a 35 ans lorsqu'elle arrive à Arras en 1833 C'est la petite fille d'un personnage

bien connu des historiens d'art puisqu'il s'agit du créateur et du fabricant de la toile de Jouy le luthérien Christophe-Philippe Oberkampf. Son père Louis FERAY descend d'un riche armateur protestant du Havre, anobli en 1775. Il a repris la filature d'Essonnes créée par son beau-père en 1810.

Je n'ai pas trouvé de portrait d'elle. Ce que nous savons de sa personnalité c'est à l'évêque la Tour d'Auvergne que nous le devons. Celui-ci met l'accent sur sa force de caractère : « C'est une femme d'esprit et d'un certain savoir, déliée, aimant à jouer un rôle, entière dans sa différence et allant jusqu'à l'arbitraire »

Elle a épousé en 1819 Claude Elisabeth Nau de Champlouis, dont elle aura 6 enfants. Son mari est alors chef du secrétariat particulier du ministère de la police générale.

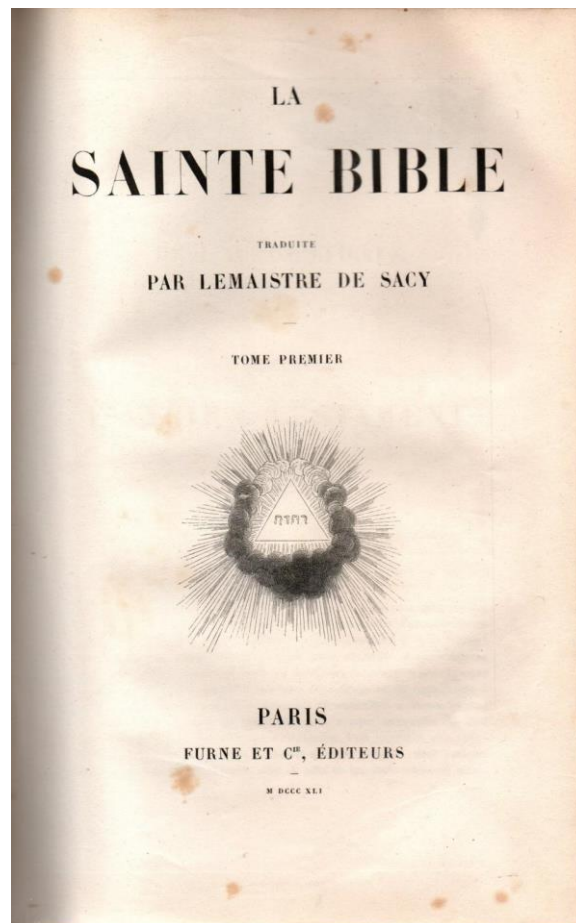


Diapo 6. Je ne possède de lui que ce portrait charge des années 1840, lorsqu'il est pair de France. Le journal local *Le Propagateur* le décrit très brièvement lors de son arrivée à Arras comme « un homme d'un bel extérieur, simple dans ses manières ainsi que dans son langage. » Issu d'une famille de la noblesse parisienne, il a suivi une carrière de haut fonctionnaire avant d'être appelé à la préfecture des Vosges en 1828. Il fait partie des deux cent vingt-et-un députés libéraux qui votent l'Adresse au roi le 16 mars 1830. Après la Révolution il est préfet du Bas-Rhin où il se distingue en parvenant à éviter un bain de sang lors d'une émeute de la garde nationale. Préfet du Pas-de-Calais du 23 mars 1833 au 5 juin 1840 il a beaucoup contribué à l'administration des communes et au développement économique du département. *Le Biographe Universel* dans son tome de 1846 dit de lui à propos de son passage dans le département que l'on conserva longtemps le souvenir de son administration active, impartiale et éclairée. » Ce sont ces qualités qui ressortent de la gestion de la crise que nous allons évoquer.

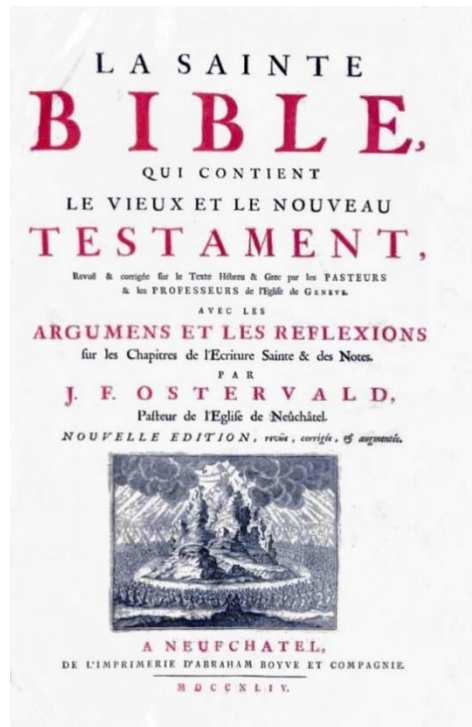
Amélie de Champlouis est une protestante fervente. Sa spiritualité est celle du Réveil dans lequel baigne une bonne partie de sa famille. Mais c'est un réveil modéré ; en aucun cas elle ne correspond à l'image de la propagandiste acharnée de la foi protestante que le prélat et la presse d'opposition vont en donner. Elle et son mari forment un couple mixte : les garçons sont élevés dans la religion du père, les filles dans celle de la mère. Tous deux sont adeptes d'une laïcité ouverte et positive, à l'anglo-saxonne, conception que partagent une frange de catholiques libéraux et de protestants. Parmi ces derniers, je citerai le plus célèbre d'entre eux, François Guizot, qui est un iréniste convaincu, et l'homme politique Benjamin Constant pour qui l'authenticité de la foi suppose l'entière liberté des consciences

Ce qui a attiré sur elle l'attention du clergé arrageois et lui a valu d'être accusée de prosélytisme, c'est de s'être livrée à la remise de bibles lors de ses visites de charité chez les particuliers et à l'hôpital. Amélie de Champlouis est membre de la Société biblique de Paris, dont la vocation est de diffuser des nouveaux et anciens testaments au sein

des familles. Or pour l'épiscopat, l'entreprise de colportage biblique qui s'épanouit sous la Monarchie de Juillet est jugée comme particulièrement subversive. L'accès direct du fidèle aux Ecritures Saintes sans la présence éclairée d'un prêtre pour en donner l'interprétation est considérée par l'Eglise comme pouvant conduire à l'hérésie.



Diapo 7. Voici une des Bibles distribuée par les société bibliques, celle de Lemaistre de Sacy, dans son édition de 1841. C'est une traduction du dernier tiers du XVIIe siècle, faite par un janséniste. Elle était plus particulièrement destinée à la population catholique. Une circulaire de Mgr La Tour d'Auvergne du 28 février 1840 en interdit cependant la lecture en raison de son origine janséniste.



Diapo 8. Aux protestants on remet la version du théologien et pasteur Jean-Frédéric Ostervald¹ (1663-1747) Le photo montre la page de garde de l'édition originelle de 1744.

L'activité principale d'Amélie de Champlouis, celle à laquelle selon son époux elle « consacre son temps et ses soins » n'est pas la distribution de bibles mais la création et l'administration des salles d'asile de l'enfance. C'est en travaillant pour cette conférence que j'ai découvert cette institution qui est l'ancêtre des écoles maternelles. Il s'agit d'une importation des Infant schools anglaises destinée à donner une première éducation aux enfants entre 2 et 6 ans, appartenant à des milieux défavorisés. Les enfants y contractent des habitudes d'ordre, de discipline et d'hygiène, et sont initiés au calcul, à la lecture et à l'écriture. A son arrivée à Arras Amélie de Champlouis a déjà une grosse expérience en la matière. Elle a participé avec sa tante et d'autres femmes de la haute société parisienne à l'ouverture de la première salle d'asile en 1826.

Diapo 9 Voici le portrait de sa tante, Emilie Oberkampf épouse du banquier Jules Mallet. Jean-Noël Luc auteur d'une thèse de doctorat sur *L'invention du jeune enfant au XIXe siècle* a rendu à celle-ci sa juste place dans la création en France des salles d'asile,